

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL (PSF) Calendrier

De janvier à avril 2024

Préparation de la campagne PSF – Diffusion de la note de cadrage et des documents supports par la FFAAA.

Vous pouvez d'ores et déjà créer le profil de votre structure sur la plateforme « [Le Compte Asso](#) » ou le mettre à jour, si vous avez déjà déposé un dossier de subvention sur la plateforme.

Des tutos sont disponibles sur la page d'accueil [Le compte Asso](#) pour vous guider.

30 avril 2024

Clôture des demandes de subventions

⚠ N'attendez pas la dernière minute pour créer votre Compte Asso et saisir votre demande de subvention. La subvention PSF se clôture le 30 avril à 23h59 et aucun dossier ne pourra être instruit passé ce délai.

Courant août 2024

Annonce des résultats du PSF 2024 par la FFAAA.

De fin août à fin octobre 2024

Mise en paiement des subventions.

De juin à octobre 2025

Etude des comptes-rendus financier des projets financés par la commission fédérale de la FFAAA & l'ANS

1er avril 2024

Ouverture de la campagne - Les demandes de subventions peuvent être saisies sur [Le Compte Asso](#).

Vous retrouverez la subvention du PSF FFAAA via le code suivant : 3388

La FFAAA propose d'accompagner ses structures dans ce dispositif et de les aider dans la mise en place de leur demande de subvention.

De mai à juillet 2024

Etude des dossiers de subvention par la Commission fédérale d'Instruction et d'Attribution du PSF et par l'Agence Nationale du Sport.

De janvier 2025 au 30 juin 2025

Instruction, via [Le Compte Asso](#), du compte-rendu financier.

Pour rappel, l'ensemble des actions déposées et retenues au titre du PSF, doivent faire l'objet d'un compte rendu à remplir via [Le Compte Asso](#). La Fédération et l'Agence Nationale du Sport se réservent le droit de demander un reversement des sommes allouées en cas de non-respect de cette procédure.